

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 72 (1994)

Heft: 5

Artikel: La perspective des mutations politiques, technologiques et sociales de la société de l'information

Autor: Bajenescu, Titu I.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-874713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La perspective des mutations politiques, technologiques et sociales de la société de l'information

Titu I. BAJENESCO, La Conversion

Introduction

Il ne fait aucun doute que l'Europe — tout comme ses principaux partenaires industrialisés que sont le Japon et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis — est aujourd'hui engagée dans une mutation de société irréversible, car le passage de la *société industrielle* à la *société de l'information* est inévitablement source de problèmes et d'incertitudes.

Cette mutation a mis en évidence les faiblesses structurelles de nos économies et de nos mécanismes de travail, et leur inadaptation à l'évolution en cours. Les conséquences sur le plan de l'emploi sont dramatiques: au cours des trois dernières années, le chômage a connu une croissance exceptionnelle dans l'Union européenne (UE) touchant aujourd'hui près de 18 millions de personnes, soit environ 1,6 % de population active, et il est à craindre que ce nombre n'atteigne 20 millions l'année prochaine. Cette situation est aggravée par une paupérisation croissante (40 à 50 millions d'individus vivent de nos jours au-dessous de seuil de pauvreté). C'est toutefois par comparaison avec les évolutions économiques dans le reste du monde que l'on prend le mieux conscience que de profonds bouleversements sont en train de s'opérer. En réalité, ces évolutions économiques ne font qu'accompagner des bouleversements politiques impressionnants.

Deux éléments sont à la source de cette crise. L'un est de nature *technologique*, car la technologie modifie en profondeur le marché en même temps que la nature des emplois, et les emplois nouveaux engendrés par la technologie exigent généralement des qualifications différentes et plus élevées. L'autre est de nature *concurrentielle*. En effet, quelques deux milliards d'hommes et de femmes travaillent dans plusieurs régions du globe pour un salaire moyen inférieur à 10 dollars US par jour (*figure*), alors que le travailleur européen, japonais ou américain gagne environ dix fois plus [1].

De *nouvelles sources d'emploi* doivent être identifiées *rapidement* et la nature même de la société d'information porte à penser qu'elles se trouveront essentiellement dans les domaines où l'information est manipulée, traitée, archivée ou transportée, autrement dit dans le domaine de la télématique.

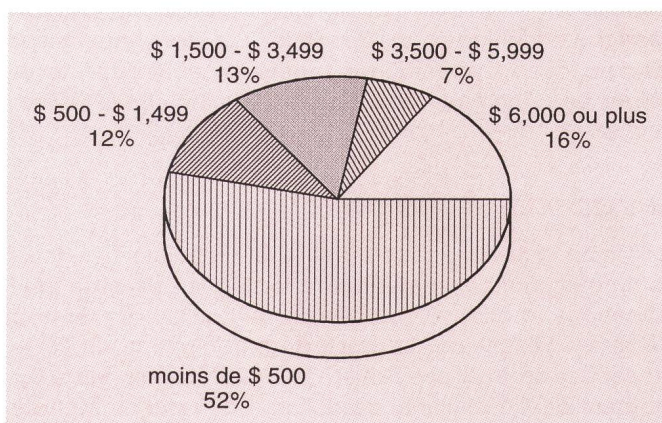
En effet, on voit émerger aujourd'hui progressivement un nouveau mode d'organisation fondé sur les réseaux et services de télécommunications, qui crée à son tour un lien nouveau — par son ampleur et sa signification —

entre compétitivité, innovation technologique et organisation. Si l'expansion économique était jusqu'il y a peu le fruit de l'*association du capital et du travail*, on constate que ces deux facteurs perdent aujourd'hui leur *efficacité* individuelle ou combinée *si la communication et le traitement de l'information sont défaillants*.

Quelques chiffres

Pour l'Union européenne (UE) on s'attend pour l'année 1993 à une décroissance du produit intérieur brut de 0,4 %, la première décroissance depuis 1975. Si les prévisions pour 1994 et 1995 devaient se vérifier, l'UE aura connu la phase récessive la plus profonde de son histoire, dépassant en intensité celles consécutives à la première et à la seconde crise pétrolière. Et — ce qui est plus grave — il ne suffira pas d'attendre la reprise conjoncturelle pour voir s'estomper les problèmes économiques; *la crise a une composante structurelle* qui s'identifie aisément.

Ainsi, le déséquilibre structurel du marché de l'emploi n'a cessé de s'aggraver tout au long des trois dernières décennies. Dans les années 60 on considérait que le plein emploi était réalisé avec 2,5 % de chômeurs, mais ce chiffre est monté à 5 % dans les années 70 et à 7,5 % à la fin des années 80. La croissance dans les pays du G7 sera d'environ 1 % en 1993 et elle contraste avec une croissance de 6 % pour l'ensemble des pays en voie de développement et une croissance de 8,7 % pour ceux d'Asie, sans parler de l'Amérique latine qui s'avère un nouveau paradis de la croissance économique (en 1992



Distribution du PNB mondial par tête d'habitant

elle était de 7,3 % au Venezuela, de 8,7 % en Argentine et de 10,4 % au Chili) Et il est indéniable que ces changements modifieront radicalement les rapports économiques; si nous ne devenons pas *encore plus performants*, nous nous appauvrirons. Nos économies seront forcées d'opérer d'importants ajustements structurels pour assurer la défense et le développement futur de leur niveau de vie. Dans la phase de transition il n'est même pas certain que ce niveau pourra être totalement préservé.

Mutations technologiques

D'une part, les technologies de l'information nourrissent la *globalisation* autant qu'elles s'y fortifient dans une course technologique mondiale qui ne cesse d'augmenter leurs performances et d'élargir leur champ d'applications. D'autre part, l'évolution technologique peut également soutenir l'ajustement structurel. Les technologies numériques de l'information procurent aujourd'hui la capacité de transformer les activités humaines professionnelles et non professionnelles d'une manière qui en *modifie la nature, l'organisation et l'efficacité* sur le plan économique et social.

Cette constatation tranche avec celles formulées dans un passé tout récent; durant les deux dernières décennies les technologies de l'information et de la communication ont surtout été perçues dans leur impact sur les techniques de production et la compétitivité des entreprises. Il en est résulté une accentuation de la pression concurrentielle.

La conséquence majeure de l'évolution technologique est la capacité de *modifier l'organisation générale de l'activité* grâce à l'association de la puissance de la micro-électronique et de l'informatique avec la puissance des télécommunications. En effet, des systèmes de communication intelligents et interactifs procurent de nouvelles perspectives d'organisation des activités humaines, professionnelles et non professionnelles.

L'*impact* de ce glissement de la révolution électronique vers les domaines de la communication est encore *amplifié* par les développements que subissent les câbles coaxiaux, les fibres optiques, les liaisons par satellites et les faisceaux hertziens (les *vecteurs*). Ces vecteurs se concurrencent ou se complètent, ce qui bouleverse les rapports économiques traditionnels; plus un agent économique soustrait du trafic à un autre, plus il a de chances de participer à la suite de l'aventure et à la dynamique technico-concurrentielle. Par son impact sur les prix, cette dynamique est indispensable pour développer une demande compatible avec les nouvelles capacités de transmission.

Les grandes manœuvres

À l'heure actuelle, dans l'industrie mondiale des télécommunications s'opèrent d'importantes prises de participations et acquisitions, sans que l'on puisse dire où s'arrêtera l'escalade. La prise de participation de 20 % du capital de MCI par British Telecom correspond à un montant de 4,3 milliards de dollars US, celle de McCaw par AT&T à 12,6 milliards de dollars US et celle du TCI par Bell Atlantic à 21,6 milliards de dollars US, etc.

Les principes qui régissent ces grandes manœuvres sont désormais bien connus (économie d'échelle, pénétration de marchés), mais l'accélération du progrès technique — en particulier dans le domaine de la compression et de la transmission du signal vidéo — et les récentes avancées de la libéralisation du secteur des télécommunications sont venus précipiter les processus de décision.

Le secteur du câble a fait l'objet de nombreuses et importantes opérations traduisant notamment l'intérêt des opérateurs de télécommunications pour ce type d'infrastructure. Vidéo à la carte, télé-shopping, jeux vidéo online, télé-enseignement interactif sont autant de possibilités offertes par la combinaison des métiers de l'audio-visuel et des télécommunications, sans oublier que les services de télécommunications qui pourront être offerts sur les réseaux de câbles vont constituer une sérieuse menace pour les opérateurs traditionnels. Le succès de ce nouveau mode de communication et l'apparition de nouvelles applications reposant sur la transmission mobile de données devraient renforcer dans les mois et les années à venir les mouvements d'alliances entre les acteurs économiques.

Mais le secteur qui pourrait redessiner totalement la carte de l'industrie européenne et mondiale du secteur des télécommunications sera sans doute l'*outsourcing*. L'enjeu consiste à développer une *offre globale de services* destinée à répondre à l'ensemble des besoins de télécommunications des grandes maisons multinationales.

Mais ces manœuvres tous azimuts découlent aussi d'incertitudes technologiques (*Le terminal de demain sera-t-il un téléviseur ou un ordinateur? Comment évaluer le développement respectif du «wired» et du «wireless»?*) qui obligent les agents économiques à jouer le jeu concurrentiel avec un maximum de cartes, du moins tant que leurs moyens financiers le leur permettent. Et cela conduit à se poser des questions.

En effet, la conséquence la plus prévisible de toutes les évolutions technologiques et concurrentielles est l'élévation continue du degré de concentration industrielle et commerciale jusqu'au gigantisme. Jusqu'à quel point de tels méga-ensembles pourront-ils justifier leur existence sous l'angle de l'efficacité économique sans que cet argument ne bute sur des considérations sociales ou politiques? Le processus de concentration est inévitablement un processus d'élimination qui peut prendre la signification politique d'une exclusion.

Conséquences pour la société

Du fait de l'ouverture des marchés liés à la fin du communisme ou à l'adoption par le tiers monde de stratégies de développement fondées sur l'intégration dans les échanges, du fait aussi de la rigueur macro-économique d'un nombre impressionnant de pays, les perspectives d'expansion économique sont en théorie bonnes et certains envisagent déjà un «âge d'or». Mais du fait de la disparité des coûts salariaux d'une main-d'œuvre mondiale de plus en plus qualifiée, il n'est pas trop évident que la loi des avantages comparatifs jouera à plein et que les ajustements structurels (que subissent

déjà et subiront surtout demain nos économies très avancées) ne permettent plus de garantir à chacun ni la même position professionnelle, ni les avantages qui peuvent y être associés.

Si les produits, le capital et la technologie sont très mobiles, il n'en va pas de même du facteur *travail* qui — au moins en Europe — est géographiquement *de moins en moins mobile*. Quant à la *flexibilité des qualifications*, elle n'est — pour ainsi dire — pas organisée à très grande échelle en dehors des cycles de formations traditionnels, qui sont fréquentés à l'âge habituel — c'est-à-dire avant toute activité professionnelle. Pour renforcer cette mobilité il faut à la fois de *nouveaux instruments* et de *nouvelles motivations*. D'un autre côté, le monde politique ne peut que constater les *limites objectives* aux efforts individuels d'adaptation. L'évolution technologique force un processus de déprolétarianisation, mais le nombre d'emplois peut aussi avoir été réduit, de même qu'il n'est pas réaliste de penser que chaque personne dispose des mêmes aptitudes ou des mêmes supports à l'acquisition d'une nouvelle formation.

Rôle des gouvernements

Pour améliorer la situation économique actuelle, les gouvernements doivent identifier les potentiels positifs des évolutions géopolitiques et technologiques ainsi que les nouveaux liens que peut entretenir une stratégie de croissance économique avec l'évolution technologique. On prend acte également de la volonté politique de l'UE de renforcer le cadre multilatéral des échanges (GATT) tout en renforçant l'efficacité institutionnelle dans les rapports continentaux (Espace économique européen, les accords avec les pays de l'ancien bloc communiste). Aux Etats-Unis on retrouve la même double orientation: volonté d'aboutir à un accord sur le commerce mondial et renforcement des liens régionaux (NAFTA, coopération économique Asie-Pacifique), en mentionnant aussi la volonté politique de *privilégier la politique technologique comme instrument de soutien aux ajustements structurels*.

L'introduction au rapport [2] intitulé «The National Information Infrastructure» (NII) publié le 15 septembre 1993 est explicite à ce sujet: «Tous les Américains ont un intérêt à la mise en place d'un NII performant, c'est-à-dire d'un tissu de réseaux de communication, d'ordinateurs, de banques de données et de systèmes électroniques à domicile qui fournissent des volumes de données incommensurables aux utilisateurs. Le développement du NII pourrait contribuer à une révolution de l'information qui modifiera une fois pour toutes la façon de vivre et de travailler de l'humanité et développera la collaboration entre les hommes:

- on pourrait — grâce aux «déplacements pendulaires au lieu de travail par les autoroutes de données» (Telecommuting) — vivre presque partout où on le désire sans avoir à renoncer à un travail rémunérateur et gratifiant
- les meilleures écoles, les meilleurs professeurs et les meilleurs cours seraient à la disposition des étudiants quel que soit leur domicile, la distance à couvrir et les moyens disponibles, tout cela sans restriction aucune

- les services pour l'amélioration du système de santé américain et pour d'autres tâches sociales importantes seraient disponibles en ligne (on-line) sans qu'il faille attendre, à l'endroit et au moment où ils seraient nécessaires.

Les firmes du secteur privé travaillent aujourd'hui déjà au développement de cette infrastructure. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement a un rôle important à jouer dans ce processus. Une activité gouvernementale soigneusement préparée complètera et confortera les efforts du secteur privé en vue d'assurer la mise en place d'une structure d'information, disponible pour chaque citoyen américain à des coûts raisonnables.»

A noter qu'au niveau de l'UE il existe un lien. Il y a lieu de voir à ce sujet le chapitre sur la société de l'information (qui développe en particulier la notion d'Espace commun de l'information) du Livre Blanc présenté au Sommet de Bruxelles de décembre 1993. Cet «espace» aura pour objectif de permettre à tout citoyen ou à toute entreprise — quelle que soit leur localisation géographique — d'avoir accès de façon conviviale à l'information qu'il désire (voix, images, données) ainsi que de permettre la libre circulation de la communication entre ces citoyens ou ces entreprises à travers tout le territoire de l'UE. Cette intégration des technologies de l'information et de la communication procurera de nouvelles capacités d'organisation des activités humaines professionnelles et non professionnelles, en modifiant la nature et l'efficacité sur le plan économique et social.

Ce lien, les autorités l'établissent entre les *exigences concurrentielles et l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins de service public*.

L'Espace commun de l'information (ECI) sera une véritable info-structure qui pourra avoir la même importance qu'ont eue par le passé l'infrastructure ferroviaire, routière ou électrique pour notre développement. Mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, le mieux est l'ennemi du bien; il suffit de faire miroiter un univers multimédia interactif doté de vidéo à très haute définition pour arriver à des débits hors de portée des infrastructures actuelles.

Les réseaux universitaires à haut débit sont l'espace expérimental des opérateurs et fournisseurs d'équipements de télécommunications. Chacun y teste son ordinateur ATM (*Asynchronous Transfer Mode*). Par contre, des réseaux comme *Internet* sollicitent d'avantage l'informatique et les concepteurs de logiciels; il s'y rattache le potentiel des *marchés de masse*.

On ne sait pas encore quelle place chacun des acteurs économiques d'aujourd'hui y occupera afin de bien indiquer que le problème n'est pas tant une difficulté technologique qu'une incertitude sur le *type* de technologie qui recevra la sanction du marché. A cela s'ajoute une certaine incertitude en ce qui concerne le cadre réglementaire.

Début 1994 l'administration américaine — qui poursuit une action de coordination et de développement des applications susceptibles de faire progresser une telle infrastructure — déposera une loi définissant un nouveau cadre réglementaire. Le «National Information

Infrastructure» (NII) n'est qu'une belle feuille de vigne pour une politique industrielle qui n'ose s'avouer.

Que fait l'Union européenne?

Les Conseils européens d'Edimbourg (décembre 1992) et de Copenhague (juin 1993) ont soutenu les réseaux transeuropéens, en décidant — à Edimbourg — la création de deux instruments financiers communautaires, dont le premier objectif est de stimuler la mise en œuvre de ces réseaux, en même temps qu'ils pourront soutenir le développement des petites et moyennes entreprises dans l'UE. A Copenhague, ces instruments ont été renforcés: le mécanisme de prêt temporaire de la BEI (Banque européenne d'investissement) dispose maintenant d'une enveloppe de huit milliards d'écus et sa couverture peut atteindre 75 % du montant total des investissements d'un projet, aux conditions du marché; un milliard est réservé à des prêts aux PME. Le futur Fonds européen d'investissement se voit doté d'un capital de deux milliards d'écus, ce qui lui permettra de garantir des investissements pour des réseaux transeuropéens à hauteur de six milliards d'écus (ce montant sera porté ultérieurement à 10, puis à 16 milliards d'écus).

Résultats déjà acquis à l'intérieur de l'Union européenne

Les résultats en cours d'obtention le sont essentiellement dans le domaine de *la recherche et de la réalisation de nouveaux équilibres*; on pourrait citer:

- un nouvel équilibre entre *libéralisation et harmonisation*
- un nouvel équilibre *des pouvoirs*
- un nouvel équilibre entre *concurrence et service public*
- un nouvel équilibre entre *efforts publics et privés* en matière de recherche et de développement.

Marché des télécommunications

Le poids du secteur des télécommunications devrait représenter — à la fin de cette décennie — quelque 6 % du PNB de l'UE (*tabl. I*).

Toutefois, le marché des télécommunications présente des particularités qui font sa force et créent en même temps certaines difficultés spécifiques. Dans d'autres secteurs (transports, énergie) un trafic identifiable pré-existe à la réalisation de nouveaux réseaux. En règle gé-

nérale, ceux-ci permettent d'*acheminer des volumes de trafic plus importants, améliorent la gestion des trafics ou proposent des solutions alternatives à des systèmes existants*.

A la différence des secteurs traditionnels, dans le domaine des télécommunications des marchés nouveaux sont créés par l'offre de services nouveaux.

Ces marchés nouveaux sont créateurs d'emplois directs et engendrent des effets multiplicateurs socio-économiques indirects. L'intérêt de l'innovation pour la collectivité est ici particulièrement important.

A titre d'exemple, une étude [3] préconise tous ces changements économiques et ses conclusions ont soutenu la décision du gouvernement américain concernant la NII, citée ci-dessus.

Problèmes

1. La demande ne se matérialise qu'à partir du moment où il existe une offre commerciale satisfaisante; cela constitue une source de difficultés majeures, car *l'offre est insuffisante* au niveau transeuropéen et national et — lorsqu'elle existe — *trop coûteuse*. Dès lors, l'offre ne se concrétise pas, ce qui n'encourage pas à la création d'une offre rentable. C'est un cercle vicieux, accentué par la situation économique actuelle. Comment le casser dans une économie ouverte à la concurrence, lorsque la satisfaction d'un intérêt collectif [4] dépend d'un instrument dont la viabilité commerciale propre n'est pas assurée, et lorsque le risque devient insupportable pour l'investisseur privé?
2. L'Europe est constituée de régions à développement inégal. Comment assurer que les régions moins favorisées puissent participer en partenaires égaux au développement de la société de l'information et de ses instruments privilégiés que sont les services télématiques, et quelle contribution propre peuvent-elles apporter?

Si le potentiel contenu dans la révolution en cours est considérable, les incertitudes qui l'accompagnent le sont tout autant. Il faut donc *agir pour apprendre, explorer de nouvelles voies* afin d'occuper rapidement tout l'espace de créativité et d'innovation qui s'ouvre actuellement.

Mesures préconisées

D'une façon générale, *les communications par satellites* — qui forment le *premier dossier* — sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important qu'il s'agisse de la transmission d'information vers des installations fixes ou vers des équipements mobiles: téléphone ou communicateur personnel.

L'absence de l'Europe dans la fabrication et la gestion de satellites à basse orbite, son retard dans l'utilisation des satellites pour la navigation, sont préoccupantes et devront trouver rapidement des solutions.

Une prochaine série de mesures envisagées par l'UE concerne justement ces communications par satellites. Après l'adoption d'une directive instaurant la *reconnais-*

Tableau I.

Services	Monde	285 milliards ECU
	UE	84 milliards ECU
	Croissance	4 % par an
Equipements	Monde	82 milliards ECU
	UE	26 milliards ECU
	Croissance	4 % par an

sance mutuelle des procédures nationales d'agrément d'équipements de satellites et celle d'une résolution relative aux nouveaux systèmes de communications par satellites à basse orbite, le Conseil de l'UE discutera, en 1994, un projet de directive concernant la reconnaissance mutuelle des licences et autres autorisations données par les autorités réglementaires de chaque Etat membre aux fournisseurs des services de télécommunications par satellite déjà libéralisés dans certains Etats membres. Les mesures — adoptées en 1989 — pour la libéralisation des équipements et services de télécommunications seront étendues en 1994 aux équipements et services de télécommunications par satellites.

Un deuxième dossier important est celui des *mobiles*. La plupart des analystes estiment que ce marché va connaître un important taux de croissance d'ici à la fin de la décennie, mais ils ne dissimulent pas l'extrême complexité qui conditionne l'évolution d'un cadre réglementaire en matière de *licences*, de *gestion des fréquences*, de *maîtrise des technologies*. La multiplicité des systèmes auxquels vient de s'ajouter celui des systèmes de communications *personnels*, le nombre d'acteurs concernés, les aspects transeuropéens, voir mondiaux, conduisent la Commission de l'UE à rechercher des solutions originales aux problèmes à traiter, en particulier à celui des fréquences.

Une nouvelle proposition consiste à confier au Comité européen des radiocommunications — un organisme spécialisé de la CEPT — le soin d'allouer les fréquences et de faire évoluer les procédures de coordination de ces fréquences ainsi que de traiter l'ensemble des questions techniques et réglementaires qui les accompagnent.

Tout cela fait l'objet du Livre Vert qui a été publié à la fin de l'année 1993.

Le troisième dossier est celui des *infrastructures des télécommunications* (utilisation des réseaux de télévision par câble et des réseaux d'entreprises avec les réseaux publics, libéralisation générale des infrastructures).

Pour certains, la libéralisation des infrastructures ne peut que favoriser l'offre de réseaux avancés; pour d'autres, une telle libéralisation conduira nécessairement à consolider la position dominante des mega-entreprises non européennes, parfois intégrées verticalement, qui pourront aisément pénétrer le marché européen.

Les réseaux transeuropéens constituent le quatrième dossier, dont la faiblesse réside dans la *fragmentation des marchés*, obstacle majeur à la réalisation des réseaux transeuropéens avancés. Le problème de l'interconnexion des réseaux nationaux est essentiel pour l'interopérabilité des services offerts. On va accélérer le développement d'un Euro-RNIS et des réseaux à large bande capables de supporter un ensemble intégré d'applications multimédia, mais on va développer également les services génériques (courrier électronique, accès aux bases de données, services d'applications).

Quelles sont les modifications nécessaires?

a) En matière de *recherche et développement* il conviendra de redéfinir la nature du domaine «pré-

compétitif», sans pour autant remettre en cause les règles fondamentales de la concurrence.

- b) L'émergence d'un *Espace commun de l'information* invite à *plus d'ambition que la politique suivie jusqu'à présent*. Il s'agit de fonder le meilleur développement possible autour de cette infrastructure d'intégration, qui contribuera à fournir les instruments indispensables à la réorganisation des villes, à la gestion économique, sociale et culturelle de l'espace rural.
- c) Il faudra redéfinir ce que nous entendons par *télécommunications*, car par leur dimension à l'échelle de la société, elles se retrouvent en tant que telles dans le débat politique et social, au plus haut niveau des instances où ce débat a lieu.
- d) L'industrie européenne des équipements de télécommunications, aujourd'hui mondialement la plus performante, joue la globalisation et profite de l'ouverture des marchés. Mais la future vague de restructurations affectera les exploitants de réseaux et il faut rechercher des alliances. Les structures de marché y conservent une hétérogénéité, soit que les situations nationales restent très diverses, soit que des segments du marché national restent sous le monopole. Les alliances peuvent tenter d'exploiter (subtilement et très rapidement) ces hétérogénéités, en essayant d'identifier ce qui pourrait traduire en fait une stratégie régressive. Il s'agit de s'opposer à une refragmentation de fait du marché.

Conclusions

1. Il faudra privilégier l'approche multilatérale sur toute autre forme de négociation, tout en améliorant le cadre systémique des échanges multilatéraux.

Une telle approche a été spécifiquement développée par les Etats-Unis au sujet des semi-conducteurs vis-à-vis du Japon. Des accords de cette nature ne sont acceptables que s'ils sont d'une durée limitée et fondés sur le constat d'une déficience structurelle des mécanismes de marché (marché obstinément fermé, capacité exportatrice clairement artificielle, etc.).

2. L'une des principales politiques de soutien aux ajustements structurels sera la politique technologique.
3. Notre destin — individuel et collectif — dépendra de la qualité de nos Institutions et de la qualité de la démarche politique.

Bibliographie

- [1] Jensen M. C. The Modern Industrial Revolution. Exit, and the Failure of Internal Control Systems. The Journal of Finance, vol. XLVIII, No. 3, July 1993.
- [2] NII Task Force. The National Information Structure. Agenda for Action; Report, 15.9.1993.
- [3] Cohen R. B. The Economics of Electronic Superhighways. Paper presented to the 15th International Conference of IDATE, Montpellier (France), November 24, 1993.

[4] *Valentin J.P.* Les réseaux transeuropéens, autoroutes de la société de l'information. 15^{es} Journées internationales de l'IDATE, Montpellier, 24-26 novembre 1993.

[5] *Carpentier M.* L'UE face aux défis du monde actuel; le rôle primordial des télécommunications. Allocution prononcée à l'occasion des 15^{es} Journées internationales de l'IDATE, Montpellier, 24-26 novembre 1993.

Zusammenfassung

Perspektive politischer, technologischer und sozialer Mutationen der Informationsgesellschaft

Europa steht im Übergang von der industriellen zur Informationsgesellschaft. Die Konsequenzen der Marktliberalisierung zwingen die Regierungen, die geopolitische und technologische Evolution zu verfolgen. Letztere stellt den Anfang einer Informationsstruktur dar, die in ihren Folgen mit dem damaligen Schaffen von Eisenbahn-, Strassen- und Elektrizitätsnetzen gleichzustellen ist. Der Autor erläutert dies, gibt erste Ergebnisse bekannt, macht auf Probleme aufmerksam und wirft einen Blick in die Zukunft.

Résumé

La perspective des mutations politiques, technologiques et sociales de la société de l'information

Avec le passage de la société industrielle à la société de l'information, l'Europe est en mutation. Les conséquences de la libéralisation du marché obligent les Gouvernements à suivre l'évolution géopolitique et technologique. Cette dernière représente le début d'une structure de l'information, dont les conséquences peuvent être comparées à celles de la création, à l'époque, des réseaux de chemin de fer, routiers et de distribution électrique. L'auteur explique le phénomène, donne les premiers résultats, rend attentif aux problèmes et jette un regard vers l'avenir.

Riassunto

Le prospettive dei mutamenti politici, tecnologici e sociali della società dell'informazione

L'Europa sta attraversando una fase che segna il passaggio dalla società industriale a quella dell'informazione. Le conseguenze della liberalizzazione del mercato costringono i governi a seguire l'evoluzione geopolitica e tecnologica. Quest'ultima porterà alla costituzione di una struttura d'informazione con conseguenze paragonabili a quelle della creazione — all'epoca — delle reti ferroviarie, stradali ed elettriche. L'autore spiega questo fenomeno, presenta i primi risultati, richiama l'attenzione sui problemi e getta uno sguardo al futuro.

Summary

Perspectives of the Political, Technological and Social Evolution in the Information Society

The transition from the industrial society to an information society brings a change to Europe. Governments are forced to follow the geopolitical and technology evolution ensuing from the market liberalization and representing an information structure whose consequences can be compared to those of the introduction, at that time, of railway, highway and electric power distribution networks. The Author explains this phenomenon, establishes first results, draws the attention on problems and takes a look at the future.